

Saint-Dizier, le 4 mars 2024

Objet : Réalisation d'une étude mobilité lourde sur l'Agglomération du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique, la Communauté d'Agglomération du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées vise à réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre à travers une démarche ambitieuse de transformation de son environnement. Elle se conforme ainsi aux objectifs français et européens de neutralité climatique en 2050 (avec un objectif intermédiaire de -55 % des émissions nettes en 2030) et de réduction de la consommation d'énergie primaire de près de 1 million de tonnes équivalent pétrole.

Sur notre territoire, la mobilité est responsable de 33 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) et est, comme au niveau national, le premier poste d'émissions. Parmi les transports, le transport routier compte pour 99 % des émissions de GES liées à la mobilité (94 % à l'échelle nationale). Ces émissions n'ont presque pas évolué depuis 1990 et s'avèrent plus marquées dans les territoires semi-ruraux comme les nôtres. En termes de particules, la mobilité routière est également à la source de la plupart des émissions de NOx, dont les conséquences sanitaires sont dévastatrices, en particulier chez les enfants.

Au regard des évolutions passées et des objectifs à atteindre, en particulier l'autonomie énergétique, il est nécessaire d'engager une réflexion sur le devenir de la mobilité à notre échelle. C'est à ce titre que la Communauté d'Agglomération du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées, avec le soutien de la Région Grand Est, a lancé une étude territoriale se focalisant sur la décarbonation des flottes captives. Le terme « flottes captives » invite à prendre un recul sur l'ensemble de la problématique des mobilités : état, évolutions passées et futures. Cette étude permettra de dresser une photographie des flux de la mobilité lourde et d'envisager les moyens de transformation de ceux-ci en sollicitant toutes les formes de mobilités disponibles. Elle ouvre également à une réflexion sur le déploiement des futurs réseaux énergétiques pour une mobilité décarbonée : bioGNV (gaz naturel véhicule vert), électricité, agrocarburants, hydrogène vert.

Au-delà de la vision stratégique que l'on peut dégager de cette étude territoriale, en disposer sera une condition à l'obtention de subventions pour décarboner la flotte de véhicules des entreprises du territoire.

BCO Conseil, entreprise ancrée localement et expérimentée dans le domaine de la réduction des émissions des mobilités, a été mandatée pour mener à bien cette étude. Je vous saurai gré de bien vouloir répondre à ses sollicitations qui nous permettront de construire un plan de décarbonation des flottes de mobilité lourde sur notre territoire.

Vos réponses sont importantes, car c'est grâce à un tissu industriel engagé sur les enjeux de demain que nos décisions seront les plus opportunes pour révéler notre territoire.

Bien cordialement,


**GRAND
SAINT-DIZIER**
DER & VALLÉES
Quentin BRIERE
Président